REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU DIRECTOIRE

DECRET N° 70-3 /D/MJL

du 17 Janvier 1970

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE,

VU la Proclamation du 10 Décembre 1969;

VU le Décret n°69-319/D/SGG du 12 Décembre 1969, portant création du Directoire;

VU le Décret N°234/PR/SGG du 16 Août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret n°69-142/PR/SGG du 19 Juin 1969 q l'a modifié;

VU le Décret n°69-327/D/SGG du 18 Décembre 1969, portant répartition des départements ministériels entre les membres du Directoire;

VU l'Ordonnance n°69-53/D du 26.12.69, portant Charte du Directoire;

VU la Loi n°65-5 du 20 Avril 1965, portant Statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents;

VU la Loi n°65-3 du 20 Avril 1965, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature;

VU l'arrêté n°85/MJL-231 du 9 Octobre 1968, plaçant Monsieur ABOUDOU Saliou en position de détachement pour servir au Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation en qualité de chargé de Cabinet;

SUR proposition du Ministre de la Justice;

Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 8 Janvier 1970;

Le Directoire entendu,
le Conseil du Directoire entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont rapportées les dispositions de l'Arrêté n°85/MJL-231 du 9 Octobre 1968 portant détachement de M. Saliou ABOUDOU Magistrat du 3ème grade 4ème échelon pour servir au Cabinet de M. le Ministre de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux.

ARTICLE 2.- M. Saliou ABOUDOU, Magistrat du 3ème grade 4ème échelon est nommé Conseiller par intérim à la Cour d'Appel.

ARTICLE 3.- Le présent décret a effet du point de la solde pour compter du 22 Décembre 1969.

ARTICLE 4.- Le Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel République du Dahomey.

Fait à COTONOU, le 17 Janvier 1970

Par le Président du Directoire

Le Membre du Directoire chargé de la Justice et de la Législation

Lieutenant-Colonel Benoît Coffi SINZOGAN -

Lieutenant-Colonel Paul Emile de SOUZA -

Le Membre du Directoire chargé de l'Economie et des Finances,

Colonel Maurice Irenée KOUANDETE

Ampliations : PR 4 - CS 6 - CES 5
MJL et ses Sces 15 - Ministères 10